

# tests d'équivalence d'enseignement secondaire (GED)

---

par SYLVIO CHENARD

Directeur de l'évaluation  
Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

---

## Historique

Le Programme des examens du General Educational Development\* (GED) a été institué en 1942 avec le développement de deux premières versions qui furent administrées au personnel militaire sous l'égide de l'Institut des Forces Armées des États-Unis.\*\* Comme un grand nombre de jeunes gens entraient au service de l'armée avant d'avoir fini leurs études secondaires, le Programme GED leur offrait l'occasion de démontrer qu'ils avaient atteint le niveau exigé des diplômés des écoles secondaires.

Après la deuxième guerre mondiale, il devint apparent qu'un nombre appréciable de jeunes gens qui auraient pu bénéficier du GED quittaient le service militaire avant d'avoir eu l'occasion de se présenter à ces tests.

Ce n'est qu'en 1950 que les États commencèrent à reconnaître les candidats qui avaient passé le GED avec succès. Vers la fin des années 50, quelques États évaluèrent le programme du GED par rapport à leurs écoles secondaires et décidèrent d'attribuer des certificats ou diplômes d'équivalence en se basant sur les résultats des examens.

\* Dans cet article, le sigle GED renvoie à une série de tests américains portant sur le développement de l'éducation générale, tests qui ont été traduits en français et qui sont utilisés dans plusieurs provinces canadiennes.

\*\* United States Armed Forces Institute (USAFI).

Aujourd'hui, le programme GED est utilisé dans les cinquante États américains et s'étend jusqu'à plusieurs territoires des États-Unis et aux provinces canadiennes (à l'exception de l'Ontario et du Québec). En 1982, près de 800 000 personnes subirent les tests (GED Testing Service, 1982:5). Approximativement, trois cinquième ( $\frac{3}{5}$ ) de ces candidats obtenaient un diplôme selon les normes de leurs États ou provinces.

Au début les tests n'existaient qu'en anglais. En 1969-1970, des versions espagnoles des tests GED étaient développées. En 1973, deux versions françaises des tests GED furent conçues à l'initiative du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec et avec la participation d'enseignants et d'élèves du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Les versions françaises des tests GED sont utilisées au Nouveau-Brunswick surtout mais également dans certaines autres provinces et dans les États de la Floride, de New York et de la Nouvelle-Orléans. Les tests sont également administrés aux militaires canadiens aussi bien à l'étranger qu'au Canada.

## Qu'est-ce qu'est le GED ?

Les tests sont conçus de façon à mesurer de la manière la plus précise possible certains des principaux objectifs du programme scolaire du niveau secondaire. La série des tests est axée sur :

- a) les facultés intellectuelles plutôt que sur un programme détaillé,
- b) la capacité d'utiliser des généralisations et de les comprendre,
- c) l'habileté d'évaluer avec un esprit critique et de penser clairement.

Les tests sont de nature à ne pas pénaliser les candidats à cause de leur manque d'expérience académique ou scolaire récente, ou parce qu'ils ont acquis leurs connaissances et leur formation dans un milieu extra-scolaire.

On admet que les résultats durables des études secondaires ne sont pas les faits descriptifs et détaillés enseignés dans les classes — l'élève type oublie la plupart de ces derniers peu de temps après la fin de ses cours — mais plutôt les concepts généraux, les généralisations, les attitudes, les habiletés et les procédures que l'on acquiert dans le courant des études secondaires.

## Contenu du programme GED

Le programme du GED comprend une batterie de cinq tests dans les domaines académiques suivants :

### Test 1 - Exactitude et efficacité de l'expression française

(100 questions)

Le test touche à l'orthographe, à la ponctuation, aux majuscules, à la grammaire (conjugaison des verbes, etc.) et au vocabulaire (choix du mot qui convient le mieux dans une phrase).

### Test 2 - Interprétation de textes en sciences sociales

(75 questions)

Le test comprend un nombre de courtes lectures tirées d'ouvrages faisant partie du programme des sciences sociales (histoire, sciences politiques, sociologie, etc.) Chaque passage est suivi de six ou sept questions destinées à évaluer les connaissances générales et à isoler les faits saillants dans ce qui a été lu.

### Test 3 - Interprétation de textes en sciences naturelles

(65 questions)

L'examen est semblable au test n° 2 sauf que les questions portent sur la biologie, la géologie, la physique et la chimie.

### Test 4 - Interprétation de textes littéraires

(80 questions)

Le test comprend des lectures choisies parmi les ouvrages qui sont généralement au programme de l'enseignement secondaire (littérature générale, poésie, théâtre, etc.) À la suite de chaque texte, six ou sept questions mesurent la compréhension.

### Test 5 - Compétence générale en mathématiques

(50 questions)

Le test comprend des questions portant sur des problèmes de mathématique: arithmétique (fractions, nombres décimaux, moyennes, etc.), algèbre (représentation graphique, facteurs, équations, etc.) et géométrie (angles, surfaces, congruences, etc.)

La batterie des tests du GED est administrée en dix heures, normalement en deux jours consécutifs. La durée de chaque test est de deux heures.

## Qui peut être candidat ?

Toute personne qui satisfait aux conditions suivantes :

- a) Résider dans la province du Nouveau-Brunswick depuis un minimum de six mois à compter de la date de l'examen.
- B) Avoir dix-neuf ans révolus.
- c) Avoir quitté l'école publique pendant une année complète.
- d) Le dernier groupe d'étudiants dont le candidat faisait partie doit avoir terminé la 12<sup>e</sup> année. Cela signifie que si le candidat a quitté l'école en 7<sup>e</sup> année en 1980, il ne pourra pas passer les tests avant 1985.

## Comment peut-on se préparer ?

Il est possible de recourir aux moyens suivants :

- a) Certains cours de préparation au GED sont offerts de temps à autre par le Collège communautaire. Il s'agit de communiquer avec le campus de votre milieu pour de plus amples renseignements.

- b) Une liste d'ouvrages commerciaux est mise à la disposition de toute personne qui, seule, veut se préparer au GED. Le ministère de l'Éducation ne recommande aucun manuel particulier, mais reconnaît que certains manuels pourraient être utiles aux individus désirant passer les tests.

Malheureusement, ces manuels n'existent pas en français à l'exception d'une brochure d'information à l'usage des candidats qui peut être obtenue du Conseil Américain de l'Éducation à Washington.

Le collège communautaire du Nouveau-Brunswick a développé des programmes dans la plupart des domaines académiques mesurés par le GED.

### **Exigences pour l'obtention du certificat d'équivalence**

Les cinq tests sont considérés comme réussis si pour chacun des tests on obtient un minimum de 35 points (note standardisée) et une moyenne standardisée minimale de 45 aux cinq tests.

Un certificat d'équivalence de 12<sup>e</sup> année est alors émis par le ministère de l'Éducation.

### **Qui reconnaît le diplôme d'équivalence ?**

Aux États-Unis, les certificats d'équivalence sont très valorisés et sont acceptés au même titre que les diplômes d'études secondaires. Au Nouveau-Brunswick, on s'attend également à ce que les employeurs, les établissements d'enseignement supérieur et les centres de formation professionnelle reconnaissent ces certificats.

Des négociations sont en cours avec un certain nombre de ces institutions pour qu'elles se familiarisent avec le programme. Au Canada, huit provinces ont présentement le programme GED et son acceptation devient de plus en plus assurée.

## **DES TESTS POUR LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS**

Un des ateliers du colloque avait trait à la validation des tests TODES (tests pour l'obtention du diplôme d'études secondaires). Cet atelier était animé par M. Pavel de Liamchin du ministère de l'Éducation qui a remis aux participants un document d'une centaine de pages traitant de concepts de base en docimologie et en statistique de même que de la validation des tests TODES. On peut obtenir un exemplaire de ce document en s'adressant à l'auteur :

Direction de l'évaluation pédagogique  
600, rue Fullum, 6<sup>e</sup> étage  
Montréal H2K 4L1  
Tél. : (514) 873-1984